

50^{ème} SALON DES PICTURALES BULLETIN DE PARTICIPATION

A REMPLIR ET A RETOURNER SIGNÉ

MES COORDONNÉES

NOM : _____ Prénom : _____

NOM D'ARTISTE : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone |____|____|____|____|____| Courriel: _____@_____

J'ai déjà exposé aux Picturales : non oui Depuis l'année : _____

MON ŒUVRE

► **Le bulletin d'inscription devra être accompagné d'une photo de l'œuvre à exposer.**

En l'absence de photo votre inscription ne sera pas prise en compte.

► **La commune se réserve le droit de ne pas retenir une œuvre si celle-ci ne correspond pas aux critères d'éligibilité du règlement des Picturales ou si le nombre d'œuvres reçu est trop important.**

Technique (ex : aquarelle)	TITRE	Format	Prix de vente
<i>Veillez écrire en lettres majuscules</i>		HAUTEUR :	
		LARGEUR :	

DATES À RETENIR

► **50^{ème} Salon des Picturales : du samedi 15 novembre au dimanche 23 novembre 2025**

Le vernissage aura lieu le vendredi 14 novembre à 19h à la Maison des Associations François Mitterrand de Bourg de Péage (MDA).

► **Retour du bulletin de participation** en mairie de Bourg de Péage ou à la MDA au plus tard le **LUNDI 13 OCTOBRE 2025**

► **Retour de sélection ou non-sélection** par courrier ou mail au plus tard le **VENDREDI 17 OCTOBRE 2025**

► **Dépôt des toiles : MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, à la MDA.

Lors du dépôt, il vous sera remis un bon de réception, qu'il vous faudra conserver soigneusement, car il vous sera demandé lors de la reprise des toiles.

► **Récupération des toiles : LUNDI 24 NOVEMBRE 2025**, de 8h00 à 14h00, à la MDA.

ATTENTION

► **Ne pas oublier d'inscrire au verso de l'œuvre : NOM - PRENOM (en majuscules) - adresse - téléphone - titre de l'œuvre**

► **Toute toile ou œuvre non déposée à la Maison des Associations François Mitterrand le 12 novembre ne sera pas exposée.**

► **Aucune œuvre ne pourra être réceptionnée à un autre moment.**

Fait le ____/____/____ à _____

Signature :